

## Les fédérations d'associations

Mutualiser les forces et les bonnes pratiques au sein d'un collectif : le moyen pour les associations de gagner en efficacité et visibilité



©Freepik

La moitié des associations sont affiliées à une fédération correspondant à leur cause. Les raisons ? Valoriser leurs actions, mutualiser certains moyens et surtout avoir plus de poids, notamment auprès des pouvoirs publics. Même si l'appartenance à une fédération implique quelques contraintes, la démarche devrait se généraliser davantage, a fortiori en ces temps de pandémie.

Pour le grand public, le mot " fédération renvoie souvent aux fédérations sportives éducatives ou culturelles. La réalité est plus vaste. Que ce soit sous le vocable de mouvement, union, collectif ou regroupement, la moitié des associations françaises sont affiliées à une fédération, qui a elle-même le statut d'association de loi 1901. " Un chiffre qui n'est pas anodin, selon Frédérique Pfrunder, déléguée générale du Mouvement associatif.

À la différence d'une association, qui rassemble des personnes physiques, une fédération regroupe plusieurs personnes morales. " Il n'existe pas de définition juridique stricte des différentes formes de regroupement d'associations. De plus, en matière de choix de fonctionnement, certaines choisiront d'avoir des comptes consolidés alors que d'autres préféreront un mode plus souple, commente Frédérique Pfrunder. Le nombre de fédérations d'associations est inconnu. " Il n'existe pas à ce jour de recensement sur le sujet, précise la déléguée générale. Malgré un nombre inconnu et une absence de définition juridique précise, les fédérations d'associations sont d'une grande utilité pour les entités qui y adhèrent. Ainsi les associations sportives pourront, grâce à leur affiliation à une fédération, accéder aux compétitions officielles et homologuées.

## Mutualisation des moyens et partage d'expérience



Car, c'est bien connu, l'union fait la force. L'appartenance à une telle entité permet aux structures associatives de valoriser leurs actions, de mutualiser leurs moyens ou de faire entendre davantage leur voix. " La fédération d'associations ou tête de réseau a plusieurs fonctions : elle permet la mise en réseau et l'animation, mais aussi de gagner en compétences, et d'améliorer les fonctions de plaidoyer et d'ingénierie collective, tout en bénéficiant d'un appui opérationnel et d'un accompagnement des structures affiliées. Elle offrira un partage d'expériences, ainsi qu'un échange de bonnes pratiques ou de services, explique Frédérique Pfrunder.

" La fédération d'associations permet la mise en réseau et l'animation, mais aussi de gagner en compétences, tout en bénéficiant d'un appui opérationnel

À titre d'exemple, les bénévoles de la Fédération des oeuvres laïques du Rhône et de la métropole de Lyon (FOL69) ont développé un logiciel permettant aux petites associations affiliées de pouvoir gérer seules leur comptabilité. " Par ailleurs, la FOL69, qui regroupe plus de 500 structures et 45 000 adhérents, offre des services aux associations qui nous rejoignent. Nous leur proposons ainsi de procéder à l'intermédiation de service civique : nous formerons les jeunes que nous mettrons ensuite à leur disposition, indique Sylvie Rivol, sa déléguée générale. Pierre Siquier, président de France Générosités, voit dans " une fédération d'associations ou un syndicat comme France Générosités, des facilitateurs sur des sujets qui préoccupent les associations adhérentes, tels que la défense et la promotion de la générosité. Ainsi, le syndicat met en place régulièrement des groupes de travail sur des thématiques concernant les structures associatives comme le règlement général sur la protection des données, les ventes aux enchères solidaires ou encore le référencement internet " afin que les associations soient référencées correctement sans qu'elles ne se fassent de l'ombre, indique Pierre Siquier.

" L'adhésion à une fédération permet d'obtenir un effet de levier et d'augmenter encore la capacité à se faire entendre

Autre atout d'une fédération : porter la voix des associations plus loin que si elles restaient isolées. " Nous créons des synergies et faisons entendre la voix de nos adhérents face aux pouvoirs publics, glisse Pierre Siquier. Un avis partagé par les autres organisations interrogées. Les associations peuvent aussi choisir de faire partie d'un réseau international. C'est le cas de Vision du Monde. " Faire partie d'un réseau international tel que World Vision, qui dispose d'une centaine de bureaux à travers le monde, permet un gain d'expertise et une culture de l'échange bénéfiques pour tous. Nous partageons les bonnes pratiques et nous allons tous dans la même direction, à savoir le bien-être des enfants, tout en gardant notre indépendance et notre propre gouvernance, commente Camille Romain des Bosc, directrice générale de Vision du Monde. Il est également possible de faire partie de plusieurs fédérations. " L'adhésion à une fédération n'est pas exclusive, rappelle la déléguée générale du Mouvement associatif. De fait, Vision du Monde est aussi membre du groupe Enfance, en France. " Cela permet d'obtenir un effet de levier et d'augmenter encore la capacité à se faire entendre, explique Camille Romain des Bosc.

## Un partage des valeurs

Adhérer à une fédération implique un minimum d'engagement pour les associations, et surtout des causes et valeurs partagées. " Si les associations adhérentes à une fédération conservent leur statut juridique propre, elles doivent cependant partager les valeurs de leur fédération et accepter ses règles de fonctionnement, souligne Frédérique Pfrunder. Une association qui souhaiterait rejoindre une fédération uniquement pour bénéficier de ses services ne serait pas la bienvenue. " Nous vérifions que l'association est en accord avec nos valeurs et lui expliquons que nous ne sommes pas des prestataires de services, note Sylvie Rivol.

" Le point de vigilance est la mise en place de bons outils de gouvernance : plus nous sommes nombreux, plus cela s'avère nécessaire

Les associations, comme les fédérations, estiment que les contraintes sont peu nombreuses. " Les rares contraintes sont l'engagement des associations dans les groupes de travail, une implication importante des membres du conseil d'administration des associations et le coût de l'adhésion, estime le président de France Générosités. Des cotisations qui varient d'une structure à une autre. " Il n'existe pas d'inconvénients majeurs à appartenir à une fédération d'associations. Le point de vigilance est la mise en place de bons outils de gouvernance : plus nous sommes nombreux, plus cela s'avère nécessaire. Il convient également de s'assurer de l'homogénéité des bonnes pratiques, des causes et bien sûr partager les mêmes valeurs, fait valoir Camille Romain des Boscs.

## L'importance du collectif

Tous les organismes n'éprouvent pas le besoin d'adhérer à une fédération. C'est le cas notamment de l'association humanitaire Solidarités International. " Solidarités International n'a pas envisagé pour le moment de mettre en place une fédération d'associations, ni eu besoin d'y avoir recours. Nous avons toutefois des velléités de développer Solidarité International au Royaume-Uni, puis en Allemagne, indique Guillaume Cotillard, directeur développement et communication de l'ONG. " Certaines associations voient dans les fédérations et la mutualisation un risque de dilution de leur identité, de leur projet et de leur indépendance. Or, dans un groupement, quel qu'il soit, l'association conserve son indépendance. La FOL69 respecte l'intégrité des associations qui ne portent pas son nom, fait remarquer Sylvie Rivol. Selon cette dernière, " certains secteurs sont moins structurés que d'autres parce que plus récents. Ils peuvent craindre de s'associer en fédérations. C'était notamment le cas du secteur humanitaire jusqu'à récemment. Les choses évoluent : des ententes entre de grandes ONG du secteur voient le jour, telle qu'Alliance Urgences (lire encadré), créée début 2020, dont Solidarités International fait partie avec cinq autres organisations humanitaires. " Sans adhérer à une fédération spécifique, Solidarités International fait partie de plusieurs consortiums, tels que RLH (Réseau Logistique Humanitaire), et d'alliances sur le terrain. Nous apportons, par exemple, notre expertise sur l'eau et l'hygiène. Ce fut notamment le cas lors de l'épidémie d'Ebola [2013-2016, N.D.L.R.]. Ou plus récemment, à l'occasion du début de la pandémie de Covid-19, lorsque RLH a pu faire partir un avion pour Bangui en République centrafricaine alors qu'aucun appareil ne pouvait décoller, afin que les opérations humanitaires se poursuivent, commente Guillaume Cotillard. Celui-ci reconnaît que " les alliances permettent à la fois une complémentarité des actions et un élargissement du champ de vision. Cela s'avère très utile en cas d'urgences humanitaires, car nous pouvons ainsi mutualiser nos moyens et parler d'une seule voix ce qui permet d'avoir davantage d'impact.

" Les alliances permettent à la fois une complémentarité des actions et un élargissement du champ de vision

" La crise de la Covid-19 a souligné la nécessité pour les associations d'être accompagnées. Les associations qui défendent un thème bien précis ont tout intérêt à mettre en place des groupements, car le monde se complique, prévient Pierre Siquier. " Les têtes de réseaux doivent revoir leur fonctionnement qui doit être moins vertical et répondre aux besoins des associations que ce soit dans le domaine du numérique ou encore du renouvellement du bénévolat, fait valoir Frédérique Pfrunder. Pour sa part, Camille Romain des Boscs estime que " le regroupement d'associations augmentera à l'avenir, car il n'est pas possible de tout faire tout seul : cela passera soit par la création d'une fédération, soit par une autre dynamique de regroupement ou la mise en place d'un collectif. Le contexte de crise, allié à la baisse des dons et à la difficulté de recruter de nouveaux donateurs, pourrait aussi inciter les associations à agir de manière de plus en plus collective.

### **Tuts, la mise en relation entre associations et bénévoles**

Partant du constat que le bénévolat évoluait et que nombre de Français avaient peur de s'engager dans une association, 16 associations lyonnaises ont créé en 2019 le collectif " Tous unis, tous solidaires (Tuts). Le but : mettre en relation, via un site internet, des habitants désireux de s'engager bénévolement avec des associations de la métropole lyonnaise. " Ces 16 associations se sont rendu compte qu'il devenait nécessaire de trouver une manière innovante de recruter des bénévoles, l'âge de ces derniers augmentant. En outre, les bénévoles ont changé. Ils ne s'engagent plus forcément dans une seule association, mais davantage pour une ou des causes bien identifiées ; c'est ce que nous appelons les 'bénévoles post-it', commente Sylvie Rivol, présidente de Tuts pour 2021, la plateforme ayant choisi une présidence tournante. " Tuts répond à cette nouvelle

forme de bénévolat. Nous invitons ces bénévoles à 'tester' des missions pendant une journée. Ils sont libres de rester s'ils sont satisfaits ou d'arrêter la mission si cela ne leur convient pas, explique Sylvie Rivol.

Concrètement, les associations publient une " offre d'expérience bénévole sur le site internet. Les objectifs de Tuts sont multiples : permettre aux citoyens de tester le bénévolat ; mettre en valeur la diversité du tissu associatif de la métropole lyonnaise ; aider les associations, fondations, ONG et autres réseaux solidaires à gagner en visibilité, et utiliser l'outil numérique pour simplifier la mise en relation des associations et des citoyens. " 'Tous unis, tous solidaires est une plateforme que les associations ne pouvaient mettre en place seules. Elle permet aussi de toucher les jeunes. Ainsi, plus d'un tiers des bénévoles inscrits sur la plateforme ont moins de 25 ans, souligne Sylvie Rivol. Grâce à Tuts, en trois ans, 4 000 bénévoles se sont manifestés auprès de 400 structures associatives de la métropole lyonnaise.

#### **Alliance urgences, l'appel collectif à la générosité**

Six ONG internationales Action contre la Faim, Care France, Handicap International, Médecins du Monde, Plan International et Solidarités International ont lancé fin janvier 2020, Alliance Urgences, une plateforme mutualisée de communication et de collecte de dons pour les urgences humanitaires. Le but de cette structure est de parler d'une seule voix lors du déclenchement d'une crise humanitaire afin d'en clarifier le message, en augmenter la portée et mobiliser le plus possible médias et donateurs. Ces derniers pourront faire un don sur Alliance Urgences, point de contact unique lors d'une crise humanitaire, afin de financer tous les programmes et les activités complémentaires des six ONG, à savoir la nutrition, la santé, les soins de première nécessité, les abris, l'accès à l'eau et à l'éducation, ou encore la protection des populations les plus vulnérables.

" Grâce à la mutualisation de leurs moyens, les six structures humanitaires réduisent les dépenses liées à l'appel à la générosité du public, estime France Générosités dans un communiqué de presse. De fait, organiser une seule collecte de dons au lieu de six permet d'en simplifier le processus. S'il s'agit d'une nouveauté en France, ce n'est pas le cas dans le reste du monde, où une quinzaine d'autres structures similaires existent déjà. Au Royaume-Uni, le Disasters Emergency Committee, qui réunit 14 ONG, a ainsi collecté 1,5 Md€ en cinquante ans grâce à la mise en commun de l'appel à la générosité. Alliance Urgences est déjà intervenue lors de la crise humanitaire des Rohingyas, et plus récemment pour Gaza, Haïti et l'Afghanistan. " Alliance Urgences est encore en devenir. Les équipes des différentes associations humanitaires doivent être parties prenantes pour avoir davantage d'impact et de visibilité, estime Guillaume Cotillard, directeur développement et communication de Solidarités International.

Le nombre d'associations en France serait compris entre 1,35 et 1,45 million.